

4 050 295 € et 543 500 € de droits de Les dépenses d'investissement sur la recette des éoliennes, qui ont le Terre et Mer.

## L'élu Bruno Le Bricon quitte la majorité municipale

Entré au conseil municipal le 26 janvier, en remplacement d'Yves Tom-bette, Bruno Le Bricon a annoncé lors de la réunion de jeudi, qu'il souhaitait quitter la majorité municipale.

**« Je siégerai désormais au conseil en indépendant, comme me l'a autorisé la préfecture. »**

Soulagé de cette décision, il précise « être en désaccord sur la façon dont l'équipe majoritaire mène les projets, notamment celui du stade. » Il souligne le manque de démocratie interne. Jeudi soir, il s'est exprimé sur la décision qui a été prise de ne pas taxer les résidences secondaires.

**« Cette décision a été prise par quelques-uns, sans concertation. Cet argent aurait aidé à faire des logements pour faire venir des jeunes à Erquy. »**

### Budgets ports et campings

Les élus ont voté les budgets primitifs annexes. Pour les campings, Bruno Hernot a présenté un bilan positif.



Bruno Le Bricon, siégera désormais en indépendant.

PHOTO : OUEST-FRANCE

**« On a eu de grosses manifestations, comme la fête de la coquille. »** Le budget prévoit l'embauche d'une 3<sup>e</sup> personne, la rénovation des sanitaires, la mise en place de panneaux solaires et des jeux extérieurs à Saint-Michel. Le port du centre a aussi des

projets : un ponton d'embarquement au nouveau port, la mise en sous-traitance de la maintenance des mouillages. **« Elle soulagera les services techniques et nous nous préparons à céder en 2026, la gestion obligatoire du port à la SPL »,** notait Jean-

Marie Huet, qui précise que ce port est bénéficiaire chaque année.

Au port des Hôpitaux, l'autorisation d'occupation du domaine public de la zone de mouillage de Saint-Michel arrivant à échéance, une nouvelle convention a été signée avec de nouvelles conditions : adaptation du nombre de mouillages (51), réduction de l'impact sur le milieu marin par la pose pour trois ans, de mouillage éco-innovants, l'augmentation de la superficie de la zone pour prendre en compte les nouveaux rayons d'évitage.

Les élus ont également donné un avis favorable à la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols.

Une subvention de 19 800 € a été attribuée au CCAS pour mener à bien ses missions. **« Il a bénéficié de dons pendant vingt ans, ce n'est plus le cas »,** notait Josyane Bertin adjointe aux affaires sociales.